Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 32 (1894)

Heft: 38

Artikel: Le Grand Conseil à Yverdon

Autor: L.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-194482

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Suisse: un an . . 4 fr. 50 six mois . 2 fr. 50 ETRANGER: un an . 7 fr. 20 On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1er janvier, du 1er avril, du 1er juillet ou du 1er octobre.

AVIS AUX NOUVEAUX ABONNÉS.

Le Conteur Vaudois sera adressé gratuitement, durant le mois de septembre, aux personnes qui prendront un abonnement d'un an ou de six mois à dater du 1° octobre.

Le Grand Conseil à Yverdon.

N'y aurait-il pas quelque avantage pour notre canton à changer de capitale pour une certaine période d'années et jusqu'à ce que toutes nos dissensions politiques soient apaisées ?

Nous avons la certitude que si le Grand Conseil se réunissait à Yverdon, par exemple, ses sessions seraient plus régulièrement fréquentées et qu'on y ferait une meilleure besogne.

Le 14 septembre, tous nos représentants étaient là. L'appel n'a pas été necessaire. Et puis, quel agrément de siéger dans cette bonne ville de Pestalozzi, quelle union touchante au sein de notre corps législatif! Plus de table du soleil, plus d'interpellations inquiétantes; tout s'y passe comme dans le meilleur des mondes. A la tribune, les conservateurs font l'éloge des radicaux, les radicaux n'ont pour les conservateurs que des paroles aimables : c'est un vrai beurre!

Mais, il faut le dire, tout disposait aux bons sentiments. Dès 9 heures du matin, on vit s'aligner sur les nombreuses tables de la cantine des bouteilles de vin blanc flanquées de sandwichs; et une demi-heure plus tard, on pouvait déjà remarquer sur la figure de nos chers députés visitant l'Exposition, une première pointe de gaîté et de bonne humeur très favorable aux exposants:

— Voyez donc cela, disaient-ils en passant d'un groupe à l'autre, comme c'est beau, comme c'est bien compris!... Ce sont là nos produits, c'est de l'industrie purement vaudoise!... Et nous ne saurions pas nous passer des Français et des Allemands?... Allons donc!

Ah! c'est qu'il y a, en effet, nombre de choses très intéressantes dans cette Exposition d'Yverdon! Il suffit d'en citer quelques-unes: Qui n'a pas admiré les ouvrages de serrurerie d'art de M. Zwahlen, ses ferrures anciennes en fer forgé et repoussé au marteau, son superbe motif central de balcon, ainsi que divers ornements si finement travaillés, fleurs, bouquets, feuillages, etc. C'est beau, vraiment beau, et cela fait honneur à l'industrie lausannoise.

Les appareils à distiller de M. L. Pasche, chaudronnier, à Lausanne, ses belles chaudières pour fromage, sa batterie de cuisine, casseroles, lèchefrites, bouilloires, toutes reluisantes et s'annonçant au loin, doivent vous avoir arrêté un instant, car ils en valent certainement la peine.

L'exposition des vins et liqueurs, malgré son coquet arrangement, ses pyramides de flacons, ne paraît guère retenir nos bons Vaudeis, car elle est en quelque sorte pour eux un vrai supplice de Tantale. On donne un coup d'œil et l'on passe: il y a trop de bouteilles bouchées

— C'est se ficher du monde, avonsnous entendu dire dans cette région.
Comment voulez-vous apprécier ces
vins?... Ne serait-il pas tout naturel de
laisser là quelques bouteilles à déguster?... On en boirait bien quelques verres chacun: la belle affaire!... Epesses,
Villeneuve, Yvorne, Désaley, etc., tout
cela est bien arrangé si vous voulez,
mais on n'est pas venu à Yverdon pour
regarder des étiquiettes... Messieurs
Spihiger et Vautier nous offrent bien
des cigarettes!

C'est juste. Allez donc donner un coup d'œil à cette merveilleuse machine à fabriquer les cigarettes, de M. Vautier, dont tous nos journaux ont donné la description. Puis quand vous en aurez suffisamment compris l'ingénieux fonctionnement, faites comme nous, entrez chez M. Vautier; car il a là son petit chez-soi, son carnotset, - beaucoup moins dangereux que l'autre. Sur la table est un choix d'excellentes cigarettes; vous en grillerez une en son aimable compagnie et il vous apprendra une foule de choses intéressantes sur l'industrie du tabac, si prospère dans cette maison universellement connue.

En sortant de chez M. Vautier, n'ou-

bliez pas de vous arrêter vis-à-vis de son installation, pour dire bonjour aux gracieuses demoiselles de la maison Spihiger, de Lausanne. La fabrication de cigarettes à la main y attire sans cesse de nombreux visiteurs, tous étonnés de la vitesse étourdissante de ce travail. C'est presque de la prestidigitation. Et comme elles sont bien faites les cigarettes qui sortent de ces doigts agiles, comme elles sont bonnes et se fument bien! Essayez un paquet de Fleur d'Orient, par exemple, et vous m'en direz des nouvelles.

Brrrou!... ça sent l'hiver! Mais elle est magnifique cette exposition de calorifères, de poèles, de cheminées et autres appareils de chauffage de M. Adolphe Guénoud. Que de belles choses on fait maintenant avec les catelles et la faïence, et quelle variété dans la décoration! Tous ces appareils réunissent, d'une manière très heureuse, l'agréable à l'utile, tous sont établis d'après les derniers perfectionnements.

Voyez aussi la superbe exposition de son voisin et digne rival, M. Treichler... Nous ne savons vraiment à laquelle il faut donner le plus d'éloges!...

Mais je m'aperçois que si je voulais vous décrire tout ce qui se présente de remarquable sur mes pas, je n'en finirais jamais. Cependant, comment passer devant le salon et la chambre à coucher de M. Heer-Cramer, sans rendre hommage aux efforts persévérants, au bon goût, au travail consciencieux de cette ancienne maison qui ne vend et n'expose que des objets de sa propre fabrication? On s'asseyerait volontiers, n'est-ce pas, dans ces chaises longues qui ont l'air de vous dire: venez; on irait volontiers faire la causette sur ce gracieux canapé. Et quel bon sommeil dans ce lit Louis XV!

Mais, j'y pense: si nous voulons en tâter et juger du mœlleux de ces meubles, allons tout simplement au salon de peinture où nous trouverons divans, fauteuils, canapés, causeuses, gracieusement prètés par M. Heer au Comité de l'Exposition.

Nos félicitations aussi à MM. Monnier et Lequatre, dont les superbes ameublements constituent, avec ceux de M. Heer, une des parties les plus remarquables de l'Exposition d'Yverdon.

Plus loin, voitures, phætons et bræks attirent les regards des amateurs. Pour nous qui ne pouvons nous accorder que la voiture de M. Soulier, c'est du fruit défendu. Passons... Ce cheval attelé mérite cependant une mention. Soumis, bien dressé, attendant patiemment son maître, il nous paraît être le quadrupède économique par excellence, ne mangeant ni foin ni avoine et ne donnant aucun souci à la Société protectrice des animaux.

J'aimerais vous dire encore tout le plaisir que tant d'autres objets exposés m'ont procuré, et qui attestent d'une façon réjouissante les ressources industrielles de notre petit pays. Je voudrais vous dire un mot des merveilles de l'horlogerie, et de ces boîtes à musique dont les poupées dansantes ont tant de succès; des draps d'Eclépens qui rivaliseront bientôt avec les étoffes anglaises; des tissus hygiéniques de M. Clément, dont on nous dit beaucoup de bien; des marbres sculptés de M. Doret, de ses splendides mosaïques, etc., etc.

Mais ni les exposants dont nous avons parlé, ni ceux que nous avons passé sous silence ne se soucient de l'opinion du petit *Conteur vaudois*. Ils ont eu l'appréciation de nos grrrands journaux, et cela leur suffit. Du reste, c'est l'heure du diner.

Un seul mot encore. Qu'est-ce donc que cette carte du canton de Vaud, criblée d'épingles surmontées les unes d'une croix, les autres de petits carrés de carton bleu?... Il ne s'agit pourtant ni de batailles ni de stratégie militaire...

Bientôt, une aimable demoiselle s'approche et m'explique le mystère. Elle me débite son boniment tout d'une traite, sans points ni virgules, comme une boîte à musique qu'on vient de remonter.

Et j'apprends que cette carte est celle de la Société de tempérance de la Croix-Bleuc. Les épingles surmontées d'une croix nous indiquent les localités où il existe des sections organisées, les petits carrés bleus celles où il n'y a que des adhérents.

On remarque en outre deux tableaux. Sur l'un nous lisons: Folie du budget d'un ménage de buveur. Sur l'autre: Sagesse du budget d'un ménage d'abstinent.

Enfin un recensement, datant du 30 avril dernier, accuse un total de 2636 abstinents vaudois, âgés de plus de 16 ans (1504 hommes et 1132 femmes) répartis dans 78 sections et habitant dans 254 localités.

Pendant que nous examinions cette

intéressante statistique de la lutte contre l'alcoolisme, nous entendîmes derrière nous ce mot de deux campagnards qui nous a bien diverti:

- Qu'est-te que lè cein, François? dit l'un.
- Eh bin, lè la carta dái soulons, répond l'autre.

C'est midi et demie et nous rentrons à la cantine. Les tables se garnissent rapidement et au potage Solférino succèdent le saumon du Rhin, le surfilet de bœuf, les pommes duchesse, les haricots verts, les chapons du Mans, la salade de saison et le dessert.

C'était un réel plaisir que de voir manger nos dignes mandataires. Que leurs électeurs se rassurent, nous pouvons leur affirmer que dans cette grande journée chacun a vaillamment fait son devoir et suffisamment compris qu'en d ϵ telles occasions, le sort des représentants est infiniment préférable à celui des représentés.

Les membres du Conseil communal d'Yverdon. installés sur les galeries, regardant d'un œil content les nombreux invités, avaient l'air de dire: « Comme ils ont tous bonne mine, ces Messieurs; il paraît que l'air d'Yverdon leur convient. »

La partie oratoire terminée, un désir fut généralement exprimé, celui de visiter le mystérieux *Carnotset* dont le *Conteur* a déjà parlé.

Quant à la fameuse bombe qui devait réduire en miettes tout le Grand Conseil, elle a raté, paraît-il, et c'est fort heureux. Vous voyez d'ici le canton mis sans dessus dessous pour procéder à des élections générales avant la fin de la législature.

Et les frais!

Bref, le Carnotset a fait des siennes; nous avons pu nous en convaincre par la conversation d'un groupe d'invités qui, malgré des efforts de mémoire inouïs, ne se sont jamais souvenu de la forme de la table autour de laquelle ils avaient trinqué au dit Carnotset. Etait-elle ronde? était-elle carrée? nul n'a pu le dire.

Un autre incident nous a donné une nouvelle preuve des effets d'optique que plusieurs ont éprouvés en sortant de ce caveau. Arrêté en face de la statue de Pestalozzi, un de nos amis prétendait qu'il y en avait trois?

Ce diable de Carnotset a acquis une telle célébrité, il est devenu si populaire que le seul fait d'y être invité est considéré comme une grande faveur. C'est au point que celui qui est connu pour y avoir passé quelques instants jouit immédiatement de la considération publi-

que. Témoin ce fait qu'on vient de nous raconter:

Un brave homme des environs d'Yverdon laisse stationner son char, près de l'Exposition, dans un endroit où la chose n'est pas permise.

Un agent de police constate la contravention et attend, près du cheval, le retour du propriétaire. Demi-heure après, celui-ci se présente:

— Vous allez me suivre au poste, où je ferai mon rapport, lui dit l'agent.

Le contrevenant, condamné à une amende de 12 francs, s'écrie indigné:

- Comment, Messieurs, 12 francs pour cela, pour avoir laissé mon char un moment là, pendant que je buvais un verre au carnotset avec ces Messieurs du Comité! ce n'est pas raisonnable! c'est exagéré!...
- Ah! vous venez du carnotset!... Il fallait le dire tout de suite... Eh bien, écoutez, ça ira pour un franc!

L. M.

Les vêtements et la mode.

Ordonnance bernoise du 3 août 1681.

On nous communique la très curieuse ordonnance qu'on va lire:

Nous l'avoyer et Conseil de la Ville et Canton de Berne, à tous nos baillis et officiers médiats et immédiats, ministres, Consistoriaux, et autres nos sujets de notre Pays de Vaud, aimés et féaux, salut; ayant remarqué que de temps à autre, il se commettoit de grands excés, en ce que nos sujets et habitans des terres de notre obeissance, et surtout ceux du Pays de Vaud, de l'un et de l'autre sexe, dans les villes et par le pays, se sont accoutumés de suivre les modes étrangères dans leurs habits et vêtements, le tout directement contre les ordonnances que Nous avions cidevant faites à ce sujet; nous avons cru être de notre office d'y apporter les soins que nous avons jugé nécessaire, pour obvier à tels abus, qui ne sont pas seulement, contraires à la modestie, mais qui peuvent attirer la malédiction de Dieu, outre que nous y avons un très-notable intérêt de prévenir la ruine de nos sujets, qui dépensent la meilleure partie de leurs biens à de semblables somptuosités, et dont l'argent se transporte hors du pays; et partout, avons arrêté le règlement suivant que nous voulons être observé dans le district de notre Pays de Vaud. tant par les vassaux, nobles, bourgeois et habitants que généralement tous nos sujets dans les villes, bourgs, villages et par le pays sans exception de personne, de quelle qualité et condition qu'elle soit, ecclésiastique ou séculière; mandant, et sur ce commandant d'autorité souveraine à tous nos baillis, leurs lieutenans, gens tenant nos cours de consistoires et autres nos hauts officiers qu'il appartiendra, d'y avoir soigneuse inspection et tenir main, qu'il soit ponctuellement observé, sans permettre qu'il y soit contrevenu en aucune manière.

ET PREMIÉREMENT EN GÉNÉRAL.

1. Nous défendons à toutes personnes, de